

COS CREPSE



Catalogue de formations

ÉDITION 2025



Le Fondation COS Alexandre Glasberg	4
Le COS CREPSE	5
Accueil	6
Formations Professionnelles	
◦ Réentrainement au Travail - RT	8
◦ Ouvrier Polyvalent d'Entretien - OPE	10
◦ Conseiller Relation Client à Distance - CRCDD	12
◦ Agent Technique de Réception et de Valorisation des Déchets - ATRVD	14
Compétences Clés	
◦ Préparatoire à la qualification et l'emploi - Prépa	16
◦ CléA	18
◦ CléA numérique	20
◦ CléA management	22
◦ Acti'FLE	24
Orientation	
◦ Préorientation - Préo	26
Compensation	
◦ UEROS	28
Évaluations Courtes	30
Autres dispositifs	32
Internat	33
Employeurs	34
Politique qualité	35
Accès	36
Glossaire	37

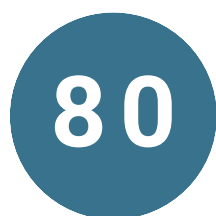




Depuis 80 ans, la Fondation COS Alexandre Glasberg mène des actions de soin, d'accueil, d'hébergement et de formation auprès de personnes fragilisées par le grand-âge, la maladie, le handicap, l'exil ou la précarité, dans le souci constant de préserver leur dignité, leur autonomie et de favoriser le lien social.

Reconnue d'utilité publique, et gestionnaire de 87 établissements et services, la Fondation compte près de 3200 salariés et accompagne chaque année près de 15'000 personnes. Elle est aujourd'hui un acteur important dans le champ de l'action sociale, médico-sociale et sanitaire en France.

La Fondation COS Alexandre Glasberg en chiffres



80 ans
d'activité



14 681
personnes
accompagnées



87
établissements et
services



3200
salariés



+ de 800
bénévoles

Alexandre Glasberg

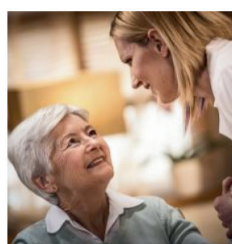
Fondateur de l'association COS, aujourd'hui devenue une Fondation reconnue d'utilité publique, Alexandre Glasberg (1902-1981) fut un Résistant de la première heure et s'est engagé toute sa vie auprès des exclus.

Il a développé, au contact des demandeurs d'asile, des personnes âgées et des personnes handicapées, de nouvelles formes d'accompagnement social et a placé, au cœur de son engagement, des valeurs humanistes sur lesquelles s'appuie aujourd'hui encore la Fondation.

Les valeurs

Les missions de la Fondation COS Alexandre Glasberg s'appuient sur un socle de valeurs clés :

- L'humanisme : mettre la personne, tout indissociable, au cœur de notre action,
- La solidarité : lutter contre tous les facteurs d'exclusion,
- L'engagement : être une force de proposition et prendre part aux débats de société.



RÉSIDENCES ET
SERVICES POUR
PERSONNES ÂGÉES

+

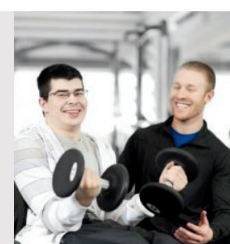


ÉTABLISSEMENTS ET
SERVICES POUR
PERSONNES EN
SITUATION DE
HANDICAP

+

CENTRES DE
MÉDECINE PHYSIQUE,
DE RÉADAPTATION ET
DE RÉÉDUCATION
FONCTIONNELLES

+



STRUCTURE D'ACCUEIL
DE LA PETITE
ENFANCE

+

ÉTABLISSEMENTS ET
SERVICES POUR
PERSONNES EN
SITUATION DE
PRÉCARITÉ

+



CENTRES POUR
DEMANDEURS D'ASILE
ET RÉFUGIÉS

+

Plus d'infos :
www.fondationcos.org



Histoire

Créé en 1978 à Saint-Étienne, le COS CREPSE accompagne les personnes en situation de handicap dans la reconstruction de leur projet de vie et/ou leur projet professionnel, avec une approche centrée sur l'humain et la solidarité.

Depuis 2021, le COS CREPSE a rejoint les 87 établissements que compte la Fondation COS Alexandre Glasberg.

Demandeurs d'emploi, apprentis, salariés, en évolution ou en reconversion professionnelle, nos formations s'adaptent avec souplesse à toutes les situations individuelles.

Environnement

Aux portes du Parc naturel régional du Pilat et du centre-ville de Saint-Etienne, le COS CREPSE se trouve entre ville et nature.

L'établissement comporte 3 bâtiments sur près de 6000m² dont plus de la moitié sont alloués aux espaces de formation.

L'hébergement de 52 chambres, dont 5 PMR et 8 chambres de repos, ainsi que le self permettent aux personnes accompagnées par le COS CREPSE de bénéficier de notre offre de formation quel que soit leur département d'origine.

Plus d'informations auprès de l'accueil.



ESRP / ESPO / UEROS

Le COS CREPSE est un ESRP, ESPO et UEROS disposant d'un agrément pour 106 places.

L'Établissement et Service de Réadaptation Professionnelle offre des formations qualifiantes et préparatoires pour aider les personnes en situation de handicap à trouver un emploi.

L'Établissement et Service de Pré-Orienta  on   value, oriente et accompagne les personnes en situation de handicap dans leur insertion sociale et professionnelle.

L'Unité d'Évaluation, de Réentraînement et d'Orientation Sociale et professionnelle est destinée aux personnes cérébro-lésées. Elle offre un parcours d'évaluation, de réentraînement et d'orientation à visée socio-professionnelle.



Se former en ESRP/ESPO/UEROS

Les conditions pour bénéficier d'une formation en Établissement et Service de Réadaptation Professionnelle, de Préorientation et UEROS sont :

1. Avoir au minimum 16 ans,
2. Être Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (BOETH),
3. Disposer d'une orientation de la MDPH.

Ces conditions étant réunies, les personnes souhaitant se former au COS CREPSE peuvent assister à une réunion d'information avant d'entrer en évaluation courte, point de départ du parcours de formation.



Matinées de l'info

Les matinées de l'info ont lieu une fois par mois et sont **ouvertes à toutes personnes** désireuses d'obtenir des informations sur les prestations du COS CREPSE et les conditions d'accès.

Les bénéficiaires d'une orientation MDPH ont la possibilité d'être positionnés sur une évaluation courte à l'issue de la matinée de l'info.

Inscription obligatoire auprès de l'accueil ou sur le site internet, rubrique Agenda.

Journée d'accueil Préorientation

Les journées d'accueil préorientation sont programmées mensuellement, le mardi, de 09h30 à 15h30.

Elles sont spécifiquement destinées aux personnes orientées par la MDPH sur ce dispositif.

P'tits Déj Cléa

Les P'tits Déj CléA proposent chaque mois une découverte des différents dispositifs CléA (socle, numérique et management).

Ces réunions d'information sont **ouvertes à tous** et permettent de découvrir l'APP du COS CREPSE, les étapes de la certification CléA et de s'inscrire à une session d'évaluation.

Inscription obligatoire auprès de l'accueil ou sur le site internet, rubrique Agenda.

Prescripteurs/employeurs/partenaires

En tant que professionnels du secteur, partenaires, prescripteurs, ... vous souhaitez des informations dédiées ; une rencontre avec les professionnels du COS CREPSE est possible.

Plus de renseignements auprès de l'accueil.



L'équipe pluridisciplinaire

L'équipe pluridisciplinaire est composée de médecins psychiatres, infirmière, psychologues cliniciens, psychologues du travail, ergothérapeute, neuropsychologues, assistante sociale, moniteurs activités physiques adaptées et formateurs techniques et généralistes pour accompagner les personnes.

La personne accompagnée

Le COS CREPSE est organisé en pôles de compétences, sur lesquels s'appuient les différents dispositifs de l'établissement, plaçant l'apprenant au cœur de cette organisation.

En 2024, 652 personnes ont été accompagnées par le COS CREPSE, dont 343 stagiaires dans le cadre de la réadaptation professionnelle.



Méthode et moyens pédagogiques

La personne accompagnée bénéficie d'un accompagnement individualisé et personnalisé tout au long de son parcours, avec une expertise sur la question du handicap, ainsi que des outils pédagogiques adaptés :

- Un référent de parcours dédié,
- Le contrat d'objectif personnalisé,
- L'offre pédagogique transversale,
- Les centres ressources,
- Le e-learning,
- Les plateaux techniques.

Une méthode soumise à l'amélioration continue qui permet les résultats suivants sur l'année 2024 :



55 % des personnes interrogées sont en activité (emploi ou formation) 12 mois après leur sortie



97 % de réussite aux certifications sur l'année 2024



99 % des stagiaires se déclarent satisfaits ou très satisfaits de leur parcours au COS CREPSE

Source : Amélioration continue - Données recueillies fin 2024.

La compensation du handicap, qu'est-ce que c'est ?

Compenser le handicap, c'est apporter des réponses individualisées et adaptées permettant de prendre en compte les conséquences du handicap afin de rendre les situations « accessibles » aux personnes en situation de handicap.

Selon les types de handicap et les situations, nos moyens de compensation s'appuient sur :

- **Des aides techniques** : elles représentent tout équipement ou système destiné à prévenir, compenser, soulager le handicap. Une ergothérapeute évalue les besoins pour permettre la mise à disposition de solutions techniques adaptées (fauteuils et tables réglables, repose-pieds, repose-poignets, souris ergonomiques...),
- **Des solutions organisationnelles** : adaptation de l'organisation du parcours et de son rythme. Une organisation en pôles de compétences favorise l'individualisation et le suivi personnalisé est garanti par un référent de parcours,
- **Des aides humaines** : une équipe pluridisciplinaire, atout majeur pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Une équipe administrative, pédagogique et médico-psycho-sociale est à l'écoute des besoins de la personne.

RÉENTRAÎNEMENT AU TRAVAIL



2 à 6 mois

Présentation

Le dispositif de Réentraînement au Travail (RT) propose des mises en situation écologique de travail dans un contexte de formation en direction des personnes éloignées de l'emploi pour des raisons de santé.

Prérequis

- Posséder un niveau suffisant de communication orale en français.
- Bénéficier de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH),
- Être orienté sur un parcours de réadaptation professionnelle par la MDPH.

Durée

Parcours et durée individualisés de 6 mois au maximum, incluant une période d'évaluation de 2 mois. Le nombre et la durée des stages de mise en situation en entreprise sont adaptables.

Le détail des heures et des horaires est donné dans le contrat de séjour et le plan de formation.



Modalités et délais d'accès

Entrées et sorties semi-permanentes. Un pré-accueil, organisé une fois par mois, est obligatoire pour les stagiaires afin de valider le projet de formation.

En réadaptation professionnelle, le stagiaire doit bénéficier d'une orientation prononcée par la MDPH et donc disposer de la notification de la décision de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

Objectifs

- Développer les compétences de la personne pour la gestion de sa situation de handicap.
- Développer les compétences sociales.
- Renforcer la confiance en soi et l'autonomie.
- Construire un nouveau projet de vie visant l'insertion socioprofessionnelle.

Méthodes et moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques mis à disposition des apprenants sont :

- des outils de suivi pédagogique personnalisés selon les besoins de chaque apprenant,
- une offre d'ateliers pédagogiques animée par l'ensemble des professionnels du COS CREPSE accessible à tous,
- des mises en situation professionnelle permettant d'évaluer les capacités et les progressions de chacun,
- des centres de ressources, espaces d'auto formation, une plateforme numérique d'apprentissage....

Le positionnement initial permet au stagiaire de se situer par rapport aux prérequis nécessaires et de définir, avec l'aide d'un référent de parcours, les objectifs à atteindre ainsi que les moyens à mettre en œuvre.

La formation RT dispose de plateaux techniques d'évaluation physique et cognitive dans des espaces spécifiquement aménagés permettant des mises en situation écologiques de travail :

- Le fournil (production de pain et de viennoiseries)
- La reprographie (réalisation des travaux d'impression)



Modalités d'évaluation

La phase 1 du parcours correspond à une période d'évaluation de 8 semaines à l'issue de laquelle un bilan est réalisé par le référent de parcours. L'équipe pluridisciplinaire valide la poursuite du parcours en fonction des éléments du bilan et des potentiels de la personne en termes de retour à l'emploi.

La phase 2 du parcours, lorsqu'elle est validée, correspond à une période de construction de projet et de réinsertion professionnelle de 18 semaines et est totalement individualisée. Elle est basée sur un/des projets professionnels construits en fonction de l'évaluation initiale, des compétences et des capacités physiques. Elle est complétée par des stages en entreprise.

Le RT est une formation non diplômante. Une attestation de fin de stage est délivrée en fin de parcours. Un bilan de la formation est remis à l'intéressé, ainsi qu'à la MDPH.

Débouchés

La formation de Réentraînement au travail vise en premier lieu le retour direct à l'emploi. Le projet d'insertion intègre des stages en entreprise.

Un suivi post-formation est proposé par la mise en relation avec nos différents partenaires.

Contenu de la formation

Un parcours en deux phases qui permet à la personne :

- De s'évaluer sur le plan physique et cognitif,
- D'identifier et de valoriser des compétences transférables,
- De reprendre confiance en elle et en ses capacités,
- De capitaliser ses acquis dans un projet d'insertion socioprofessionnelle.



Statut

La personne accompagnée dispose du statut de stagiaire de la formation professionnelle, qu'elle soit encore en activité professionnelle, salariée en arrêt maladie ou demandeuse d'emploi.



Financement

Coûts pris en charge par les organismes d'assurance maladie. Rémunération mensuelle du stagiaire prise en charge par la Région. Autres financements possibles, nous consulter.



Les équipes

L'accompagnement du stagiaire est assuré par une équipe pluridisciplinaire. Médecin généraliste, médecin psychiatre, infirmière, psychologue clinicien, psychologue du travail, neuropsychologue, ergothérapeute, assistante sociale, formateurs généralistes, formateurs techniques qualifiés, formateurs en insertion professionnelle travaillent en concertation en faveur de l'individualisation de chaque parcours.



Services

Un self d'une centaine de couverts est à la disposition des stagiaires pour la restauration, ainsi qu'un hébergement individuel d'une cinquantaine de chambres, plusieurs étant équipées pour l'accueil de personnes à mobilité réduite.

Des espaces de détente proposent accès Internet, jeux et télévision. Le cadre de vie est reposant et arboré, à quelques minutes du centre-ville de Saint-Étienne mais également de la campagne.



Accessibilité aux personnes handicapées

Les locaux sont aménagés pour permettre un accès facilité aux personnes en situation de handicap.

Notre centre est desservi par les transports en commun et un stationnement est réservé sur le site pour les Personnes à Mobilité Réduite.



OUVRIER POLYVALENT D'ENTRETIEN DU BÂTIMENT ET DES ESPACES VERTS



Niveau 2



7 mois

Présentation

L'Ouvrier Polyvalent d'Entretien du bâtiment et des espaces verts (OPE) assure ses interventions en respectant les normes de sécurité et la réglementation en vigueur dans l'entretien courant des bâtiments et des espaces verts. Il peut compléter son activité par des travaux de nettoyage et de manutention.

Il assure la maintenance préventive et curative, il est le lien avec les entreprises extérieures pour les interventions sortant de son champ de compétences. Il travaille le plus souvent seul ou en petite équipe.

Prérequis

- Posséder un niveau de maîtrise suffisant des 4 opérations (addition, soustraction, multiplication, division), de bonnes capacités de base à la communication orale et écrite du français, des aptitudes à la lecture de symboles et schémas.
- Posséder un bon raisonnement logique, une capacité au travail en équipe, au port de charges occasionnel (5 kilos minimum), une bonne mobilité, des aptitudes aux travaux en hauteur bras levés et de bonnes capacités de préhension des membres supérieurs.
- Bénéficier de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)
- Être orienté sur un parcours de réadaptation professionnelle par la MDPH.

Durée

Durée de 7 mois.

Le nombre et la durée des stages de mise en situation en entreprise sont adaptables. Le détail des heures et des horaires est donné dans le contrat de séjour et le plan de formation.



Modalités et délais d'accès

Entrées et sorties semi-permanentes. Un pré-accueil, organisé une fois par mois, est obligatoire pour les stagiaires afin de valider le projet de formation.

En réadaptation professionnelle, le stagiaire doit bénéficier d'une orientation prononcée par la MDPH et donc disposer de la notification de la décision de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

Pour les autres stagiaires en formation continue (dont les contrats de professionnalisation), les conditions d'admission sont propres à chaque dispositif.

Objectifs

- Être en capacité de gérer ses interventions de manière autonome, en contact avec les clients ou usagers.
- Développer une employabilité durable dans le cadre de l'offre de formation par le biais de l'acquisition d'un ensemble de compétences et d'un socle de connaissances garantissant l'adaptation aux évolutions du marché du travail.
- S'insérer professionnellement dans un poste d'ouvrier polyvalent d'entretien.

Méthodes et moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques mis à disposition des apprenants sont :

- des outils de suivi pédagogique personnalisés selon les besoins de chaque apprenant,
- une offre d'ateliers pédagogiques animée par l'ensemble des professionnels du COS CREPSE accessible à tous,
- des mises en situation professionnelle permettant d'évaluer les capacités et les progressions de chacun,
- des centres de ressources, espaces d'auto formation, une plateforme numérique d'apprentissage....

Le positionnement initial permet au stagiaire de se situer par rapport aux prérequis nécessaires et de définir, avec l'aide d'un référent de parcours, les objectifs à atteindre ainsi que les moyens à mettre en œuvre.

OUVRIER POLYVALENT D'ENTRETIEN DU BÂTIMENT ET DES ESPACES VERTS

La formation OPE dispose d'un plateau technique de 200 m² avec postes de travail individuels (établis et outils spécifiques).

Les infrastructures intérieures et extérieures représentent des chantiers pédagogiques permanents où les stagiaires peuvent appliquer les compétences apprises.

Modalités d'évaluation

La formation est validée par l'obtention d'une attestation de compétences reprenant les acquis techniques en :

- Plomberie domestique
- Second œuvre bâtiment
- Entretien des espaces verts
- Électricité domestique

La formation comprend également la préparation à l'obtention de l'habilitation électrique BS (épreuve écrite et pratique).

Débouchés

Les structures publiques ou privées, accueillant du public, peuvent faire appel aux compétences de l'Ouvrier Polyvalent d'Entretien.

Contenu de la formation

La formation Ouvrier Polyvalent d'Entretien s'appuie sur trois activités relatives aux interventions de maintenance de premier niveau :

- Organiser une procédure de maintenance
- Préparer une intervention de maintenance
- Effectuer une intervention de maintenance



Statut

La personne accompagnée dispose du statut de stagiaire de la formation professionnelle, qu'elle soit encore en activité professionnelle, salariée en arrêt maladie ou demandeuse d'emploi.



Financement

Coûts pris en charge par les organismes d'assurance maladie. Rémunération mensuelle du stagiaire prise en charge par la Région. Autres financements possibles, nous consulter.



Les équipes

L'accompagnement du stagiaire est assuré par une équipe pluridisciplinaire. Médecin généraliste, médecin psychiatre, infirmière, psychologue clinicien, psychologue du travail, neuropsychologue, ergothérapeute, assistante sociale, formateurs généralistes, formateurs techniques qualifiés, formateurs en insertion professionnelle travaillent en concertation en faveur de l'individualisation de chaque parcours.



Services

Un self d'une centaine de couverts est à la disposition des stagiaires pour la restauration, ainsi qu'un hébergement individuel d'une cinquantaine de chambres, plusieurs étant équipées pour l'accueil de personnes à mobilité réduite.

Des espaces de détente proposent accès Internet, jeux et télévision. Le cadre de vie est reposant et arboré, à quelques minutes du centre-ville de Saint-Étienne mais également de la campagne.



Accessibilité aux personnes handicapées

Les locaux sont aménagés pour permettre un accès facilité aux personnes en situation de handicap.

Notre centre est desservi par les transports en commun et un stationnement est réservé sur le site pour les Personnes à Mobilité Réduite.



CONSEILLER RELATION CLIENT À DISTANCE

**Niveau 4****9 mois**

Présentation

Le conseiller relation client à distance (C.R.C.D.) joue un rôle d'interface entre l'entreprise et ses clients. Il assure des prestations de services, de conseil et des actions commerciales pour tout type d'entreprise ou pour des administrations publiques. Tout au long de son activité, il utilise le téléphone couplé aux applications informatiques, des logiciels de messagerie électronique ou de messagerie instantanée et les réseaux sociaux.

Prérequis

- Posséder une expression française maîtrisée à l'écrit et à l'oral, une bonne élocution et une aisance verbale, une bonne aisance relationnelle pour travailler en équipe, un potentiel commercial, le sens du service et du client, une capacité à l'utilisation de la bureautique et des NTIC de premier niveau, une maîtrise de ses émotions et une résistance au stress.
- Bénéficier de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH),
- Être orienté sur un parcours de réadaptation professionnelle par la MDPH.



Durée

Durée de 9 mois, dont 16 semaines minimum d'application en entreprise. Le détail des heures et des horaires est donné dans le contrat de séjour et le plan de formation.

Modalités et délais d'accès

Entrées et sorties semi-permanentes. Un pré-accueil, organisé une fois par mois, est obligatoire pour les stagiaires afin de valider le projet de formation. En réadaptation professionnelle, le stagiaire doit bénéficier d'une orientation prononcée par la MDPH et donc disposer de la notification de la décision de la CDAPH. Pour les autres stagiaires en formation continue (dont les contrats de professionnalisation), les conditions d'admission sont propres à chaque dispositif.

Objectifs

- Assurer des prestations de services et du conseil en relation client à distance.
- Réaliser des actions commerciales en relation client à distance.

Méthodes et moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques mis à disposition des apprenants sont :

- des outils de suivi pédagogique personnalisés selon les besoins de chaque apprenant,
- une offre d'ateliers pédagogiques animée par l'ensemble des professionnels du COS CREPSE accessible à tous,
- des mises en situation professionnelle permettant d'évaluer les capacités et les progressions de chacun,
- des centres de ressources, espaces d'auto formation, une plateforme numérique d'apprentissage....

Le positionnement initial permet au stagiaire de se situer par rapport aux prérequis nécessaires et de définir, avec l'aide d'un référent de parcours, les objectifs à atteindre ainsi que les moyens à mettre en œuvre.

La formation CRCD dispose d'un centre d'appel pédagogique équipé :

- de 2 marguerites de 11 postes de travail,
- des outils et applicatifs nécessaires.

La formation peut également être dispensée sur site de production, dans le cadre de contrats de professionnalisation.



Modalités d'évaluation

La formation est validée par le titre professionnel du ministère du Travail de niveau 4 : Conseiller Relation Client à Distance ou par des Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) :

- CCP 1 : Assurer des prestations de service et de conseil en relation client à distance
- CCP 2 : Réaliser des actions commerciales en relation client à distance

Un jury de professionnels du métier, évalue les candidats au titre au cours de mises en situation professionnelle et d'entretiens.

Les voies d'accès au titre se font soit par capitalisation des CCP constitutifs du titre, soit par la VAE.

Le Titre Professionnel de Conseiller Relation Client à Distance est enregistré au Registre National des Certifications Professionnelles (RNCP) sous le numéro RNCP35304, depuis le 16/12/2020.

Le certificateur est le Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion.

Débouchés

De nombreuses opportunités d'emplois s'offrent aux stagiaires CRCD, dans des secteurs aussi diversifiés que la banque, l'assurance, l'énergie, la grande distribution, le voyage, l'agro-alimentaire, la téléphonie, etc.

Contenu de la formation

Le titre Professionnel « Conseiller relation client à distance » est composé de deux activités rattachées à des Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) :

CCP 1 : Assurer des prestations de service et de conseil en relation client à distance :

- Accueillir le client ou l'utilisateur et le renseigner.
- Accompagner un client, l'assister et le conseiller dans ses choix.
- Gérer des situations difficiles en relation client à distance.

CCP 2 : Réaliser des actions commerciales en relation client à distance :

- Réaliser des actions de prospection par téléphone .
- Fidéliser le client lors de ventes, de prises de commande ou de réservations.
- Gérer des situations de rétention client.
- Assurer le recouvrement amiable de créances.



Statut

La personne accompagnée dispose du statut de stagiaire de la formation professionnelle, qu'elle soit encore en activité professionnelle, salariée en arrêt maladie ou demandeuse d'emploi.



Financement

Coûts pris en charge par les organismes d'assurance maladie. Rémunération mensuelle du stagiaire prise en charge par la Région. Autres financements possibles, nous consulter.



Les équipes

L'accompagnement du stagiaire est assuré par une équipe pluridisciplinaire. Médecin généraliste, médecin psychiatre, infirmière, psychologue clinicien, psychologue du travail, neuropsychologue, ergothérapeute, assistante sociale, formateurs généralistes, formateurs techniques qualifiés, formateurs en insertion professionnelle travaillent en concertation en faveur de l'individualisation de chaque parcours.



Services

Un self d'une centaine de couverts est à la disposition des stagiaires pour la restauration, ainsi qu'un hébergement individuel d'une cinquantaine de chambres, plusieurs étant équipées pour l'accueil de personnes à mobilité réduite.

Des espaces de détente proposent accès Internet, jeux et télévision. Le cadre de vie est reposant et arboré, à quelques minutes du centre-ville de Saint-Étienne mais également de la campagne.



Accessibilité aux personnes handicapées

Les locaux sont aménagés pour permettre un accès facilité aux personnes en situation de handicap. Notre centre est desservi par les transports en commun et un stationnement est réservé sur le site pour les Personnes à Mobilité Réduite.



AGENT TECHNIQUE DE RÉCEPTION ET DE VALORISATION DES DÉCHETS



Niveau 3



98 heures

Présentation

Cette formation s'adresse uniquement à des salariés d'entreprise en poste et pour lesquels un besoin de certification a été identifié. L'Agent Technique de Réception et de Valorisation de Déchets (ATRVD) contribue au développement de l'économie circulaire.

Il a pour mission de participer au fonctionnement d'une déchèterie dans ses aspects techniques, relationnels et réglementaires.

Prérequis

- Savoir lire, écrire, compter
- Être en possession du certificat SST (Sauveteur Secouriste du Travail) ou équivalent, en cours de validité.

Durée

90 heures de formation.

8 heures de préparation et présentation à la certification.



Modalités et délais d'accès

La formation Agent Technique de Réception et de Valorisation de Déchets s'adresse aux entreprises désireuses de certifier les compétences de leurs agents déjà en activité.

Une convention de formation est établie entre l'entreprise et le COS CREPSE.

Objectifs

- Assurer en sécurité la qualité du tri des apports dans une déchèterie.
- Assurer une relation de service dans le cadre réglementé déchèterie.
- Maintenir la déchèterie en capacité de fonctionner.

Méthodes et moyens pédagogiques

Travail en groupe - Travail individuel.

Mises en situation professionnelle sur un site de déchèterie fonctionnant en réel.

Une flotte de 4 ordinateurs portables / vidéo projecteur.

Modalités d'évaluation

La formation est validée par le titre professionnel du ministère du travail de niveau 3 : Agent Technique de Réception et de Valorisation de Déchets, ou par des Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) :

- CCP 1 : Accueillir les usagers/clients sur un site d'apport volontaire de déchets.
- CCP 2 : Réaliser des opérations d'exploitation sur un site d'apport volontaire de déchets.

Un jury de professionnels du métier, évalue les candidats au titre au cours de mises en situation professionnelle et d'entretiens.

Les voies d'accès au titre se font soit par capitalisation des CCP constitutifs du titre, soit par la VAE.

Le Titre Professionnel d'Agent Technique de Réception et de Valorisation des Déchets est enregistré au Registre National des Certifications Professionnelles (RNCP) sous le numéro RNCP35234, depuis le 15/10/2020.

Le certificateur est le Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion.

AGENT TECHNIQUE DE RÉCEPTION ET DE VALORISATION DES DÉCHETS



Débouchés

La formation d'Agent Technique de Réception et de Valorisation de Déchets permet notamment d'accéder au métier d'agent de déchèterie, de gardien de déchèterie, d'agent d'accueil.

Travail possible auprès des collectivités, des déchèteries professionnelles, des centres d'apport volontaire de déchets.

Contenu de la formation

La formation Agent Technique de Réception et de Valorisation de Déchets s'appuie sur les contenus suivants :

CCP 1 : Accueillir les usagers/clients sur un site d'apport volontaire de déchets :

- Contrôler l'accès des usagers/clients au site.
- Contrôler et quantifier les apports entrant sur le site.
- Accompagner l'utilisateur/client dans son acte de dépôt.
- Veiller à sa propre sécurité et à celle des usagers/clients lors de leur présence sur le site.
- Gérer les relations avec les personnes liées à l'activité du site.

CCP 2 : Réaliser des opérations d'exploitation sur un site d'apport volontaire de déchets :

- Assurer la gestion opérationnelle des conteneurs de collecte et des espaces de stockage en sécurité.
- Assurer le stockage des déchets dangereux et contrôler leur enlèvement.
- Garantir la sécurité du site conformément aux procédures et à la réglementation.
- Réaliser des tâches administratives nécessaires à l'exploitation du site.



Statut

Salarié en activité au sein d'une déchèterie.



Financement

Plan de développement des compétences / Financement OPCO.

Coût horaire formation : 20 €/heure.



Les équipes

Un formateur technique qualifié dans les métiers de la déchèterie.



Accessibilité aux personnes handicapées

Les locaux du COS CREPSE sont aménagés pour permettre un accès facilité aux personnes en situation de handicap.

Notre centre est desservi par les transports en commun et un stationnement est réservé sur le site pour les Personnes à Mobilité Réduite.



PRÉPARATOIRE À LA QUALIFICATION ET À L'EMPLOI



3 à 4 mois

Présentation

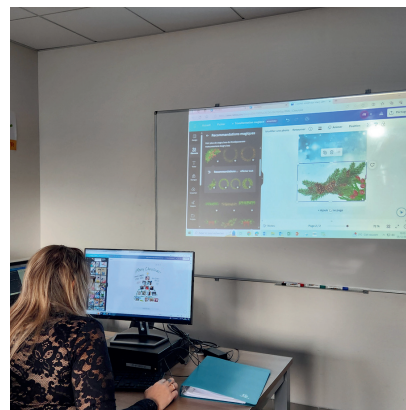
La formation préparatoire s'adresse à toute personne ayant besoin d'une réactualisation des savoirs de base. Cette action consiste en une remise à niveau sur les compétences clés définies par l'Union Européenne, le socle de connaissances et de compétences professionnelles (CléA) nécessaires pour entrer en formation qualifiante ou pour accéder à l'emploi. La Préparatoire se concentre autour d'une progression pédagogique dans les domaines suivants : français, mathématiques, bureautique et dynamique de recherche d'emploi.

Prérequis

- Maîtriser les bases de l'écriture et de la lecture en français permettant un travail cohérent de remise à niveau.
- Bénéficier de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH),
- Être orienté sur un parcours de réadaptation professionnelle par la MDPH.

Durée

Parcours individualisé de 3 mois. Possibilité d'étendre l'action jusqu'à 4 mois si besoin de réaliser un ou des stage(s) en entreprise. Le détails des heures et des horaires est donné dans le contrat de séjour et le plan de formation.



Modalités et délais d'accès

Entrées et sorties semi-permanentes.

En réadaptation professionnelle, le stagiaire doit bénéficier d'une orientation prononcée par la MDPH et donc disposer de la notification de la décision de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

Pour les autres stagiaires en formation continue (dont contrats de professionnalisation), les conditions d'admission sont fonction du dispositif intégré.

Objectifs

- Dynamiser les capacités intellectuelles
- Actualiser les connaissances générales et professionnelles
- Acquérir les notions nécessaires pour aborder une formation ou un projet d'emploi en fonction de son niveau
- Découvrir le futur métier ou le monde de l'entreprise par la réalisation de stage d'observation

Méthodes et moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques mis à disposition des apprenants sont :

- des outils de suivi pédagogique personnalisés selon les besoins de chaque apprenant,
- une offre d'ateliers pédagogiques animée par l'ensemble des professionnels du COS CREPSE accessible à tous,
- des mises en situation professionnelle permettant d'évaluer les capacités et les progressions de chacun,
- des centres de ressources, espaces d'auto formation, une plateforme numérique d'apprentissage....

Le positionnement initial permet au stagiaire de se situer par rapport aux prérequis nécessaires et de définir, avec l'aide d'un référent de parcours, les objectifs à atteindre ainsi que les moyens à mettre en œuvre.

La formation Préparatoire s'appuie sur :

- le centre ressources qui propose un soutien individuel et des ateliers de recherche d'emploi : CV, lettres, ciblage des entreprises, entretiens professionnels, etc., ,
- une salle informatique.



Modalités d'évaluation

Un positionnement est réalisé à l'entrée en Préparatoire.

Il s'agit d'effectuer une photographie initiale des connaissances en français, mathématiques et informatique.

A mi-parcours, un bilan intermédiaire permet de mesurer la progression, de cibler les apprentissages restant à effectuer, de mettre en évidence les points de vigilance à retravailler.

En fin de parcours, une évaluation des apprentissages est effectuée avec délivrance d'une attestation des compétences acquises.

Débouchés

Les suites de parcours possibles sont identifiées par la CDAPH en amont de l'entrée en Préparatoire (formation, concours, emploi, etc.).

Contenu de la formation

Les compétences clés travaillées sont :

- Lecture et écriture,
- Communication orale,
- Mathématiques et sciences, technologie et techniques,
- Numérique,
- "Apprendre à apprendre"
- Citoyenneté, entrepreneuriat
- Sensibilité culturelle

S'ajoutent celles du socle de connaissances et de compétences professionnelles (*voir page CléA*)

- Travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe
- Travailler en autonomie et réaliser un objectif individuel
- Apprendre à apprendre tout au long de la vie
- Maîtriser les gestes et postures, et respecter des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires.



Statut

La personne accompagnée dispose du statut de stagiaire de la formation professionnelle, qu'elle soit encore en activité professionnelle, salariée en arrêt maladie ou demandeuse d'emploi.



Financement

Coûts pris en charge par les organismes d'assurance maladie. Rémunération mensuelle du stagiaire prise en charge par la Région. Autres financements possibles, nous consulter.



Les équipes

L'accompagnement du stagiaire est assuré par une équipe pluridisciplinaire. Médecin généraliste, médecin psychiatre, infirmière, psychologue clinicien, psychologue du travail, neuropsychologue, ergothérapeute, assistante sociale, formateurs généralistes, formateurs techniques qualifiés, formateurs en insertion professionnelle travaillent en concertation en faveur de l'individualisation de chaque parcours.



Services

Un self d'une centaine de couverts est à la disposition des stagiaires pour la restauration, ainsi qu'un hébergement individuel d'une cinquantaine de chambres, plusieurs étant équipées pour l'accueil de personnes à mobilité réduite.

Des espaces de détente proposent accès Internet, jeux et télévision. Le cadre de vie est reposant et arboré, à quelques minutes du centre-ville de Saint-Étienne mais également de la campagne.



Accessibilité aux personnes handicapées

Les locaux sont aménagés pour permettre un accès facilité aux personnes en situation de handicap.

Notre centre est desservi par les transports en commun et un stationnement est réservé sur le site pour les Personnes à Mobilité Réduite.



DISPOSITIF CLÉA



6 heures

Présentation

Le socle de connaissances et de compétences professionnelles est constitué de l'ensemble des connaissances et des compétences qu'il est utile pour un individu de maîtriser afin de favoriser son accès à la formation professionnelle et son insertion professionnelle.

Ces connaissances et compétences sont également utiles à la vie sociale, civique et culturelle de la personne.

Prérequis

Maîtriser les bases de l'écriture et de la lecture en français

Le dispositif CléA s'adresse à tous, salariés comme demandeurs d'emploi, principalement à des personnes peu ou pas qualifiées.

Durée

La durée est déterminée en fonction des résultats de l'évaluation préalable.

Modalités et délais d'accès

Entrées et sorties semi-permanentes. Une évaluation préalable est nécessaire avant tout parcours de formation.



Objectifs

- Engager un parcours de formation pour renforcer les compétences des domaines qui n'ont pas été validés à l'issue de l'évaluation préalable.
- Se préparer à l'évaluation finale.
- Valider la certification CléA.

Méthodes et moyens pédagogiques

Le parcours est individualisé en fonction des résultats de l'évaluation préalable.

Des temps de travail en autoformation accompagnée permettent à chacun de se centrer sur des points de vigilance personnels, sur sa progression individuelle, sur ses objectifs à atteindre.

Un formateur habilité assure le suivi personnalisé et la progression individuelle.

Un centre ressources, équipé en matériel informatique.

Modalités d'évaluation

L'évaluation préalable des connaissances et compétences comprend :

- 1h30 d'entretien individuel,
- 4h de mise en situation contextualisée,
- 30 minutes de restitution.



A l'issue de ces trois étapes, deux possibilités :

- Soit l'intégralité des compétences est acquise et le dossier du candidat sera présenté directement devant le jury certificateur,
- Soit l'acquisition est partielle et la personne se verra proposer un possible parcours de formation afin de valider les compétences manquantes. A l'issue du parcours de formation, une évaluation finale sera réalisée avant passage devant le jury certificateur.

Possibilité de validation partielle :

Si l'évaluation du candidat établit qu'il maîtrise les compétences d'un des 7 domaines, ce domaine lui reste acquis pendant 5 ans sur une plateforme interprofessionnelle de suivi de CléA.

Débouchés

La certification CléA vise la reconnaissance des compétences et des connaissances qu'il est utile pour une personne de maîtriser afin de favoriser son accès à la formation professionnelle et son insertion professionnelle.

Contenu de la formation

Les 7 domaines du socle de compétences CléA :

- S'exprimer en français
- Calculer, raisonner
- Utiliser le numérique usuel
- Travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe
- Travailler en autonomie et réaliser un objectif individuel
- Apprendre à apprendre tout au long de la vie
- Maîtriser les gestes et postures, et respecter des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires

Petits Déj' CléA

Des Petits Déj' CléA sont organisés une fois par mois par le COS CREPSE. Ces informations collectives sont à destination de tous, sans inscription préalable.

Plus d'informations sur notre site internet, rubrique *Agenda* : www.crepse.fr



Statut

Pas de statut spécifique



Financement

Selon votre statut : CPF, prise en charge OPCO. Coût forfaitaire évaluation préalable : 450 €

Coût horaire formation : 20 €/heure Coût forfaitaire évaluation finale : 250 €



Les équipes

L'équipe est composée d'évaluateurs et de formateurs habilités.



Services

Un self d'une centaine de couverts est à la disposition des stagiaires pour la restauration, ainsi qu'un hébergement individuel d'une cinquantaine de chambres, plusieurs étant équipées pour l'accueil de personnes à mobilité réduite.

Des espaces de détente proposent accès Internet, jeux et télévision. Le cadre de vie est reposant et arboré, à quelques minutes du centre-ville de Saint-Étienne mais également de la campagne.



Accessibilité aux personnes handicapées

Les locaux sont aménagés pour permettre un accès facilité aux personnes en situation de handicap.

Notre centre est desservi par les transports en commun et un stationnement est réservé sur le site pour les Personnes à Mobilité Réduite.



CLÉA NUMÉRIQUE



4 heures

Présentation

Le CléA Numérique est une certification qui s'appuie sur un référentiel de connaissances et de compétences relatives à l'usage du numérique au sein d'un environnement de travail.

Prérequis

Maîtriser les bases de l'écriture et de la lecture en français.

CléA Numérique s'adresse à tous, salariés comme demandeurs d'emploi, principalement à des personnes peu ou pas qualifiées.

Durée

La durée est déterminée en fonction des résultats de l'évaluation préalable.

Modalités et délais d'accès

Entrées et sorties semi-permanentes. Une évaluation préalable est nécessaire avant tout parcours de formation.

Objectifs

- Engager un parcours de formation pour renforcer les compétences des domaines qui n'ont pas été validés à l'issue de l'évaluation préalable.
- Se préparer à l'évaluation finale.
- Valider la certification CléA Numérique.



Méthodes et moyens pédagogiques

Le parcours est individualisé en fonction des résultats de l'évaluation préalable.

Des temps de travail en autoformation accompagnée permettent à chacun de se centrer sur des points de vigilance personnels, sur sa progression individuelle, sur ses objectifs à atteindre.

Un formateur habilité assure le suivi personnalisé et la progression individuelle.

Un centre ressources, équipé en matériel informatique.

Modalités d'évaluation

L'évaluation préalable des connaissances et compétences comprend :

- 30 minutes d'entretien individuel,
- 3h d'évaluation,
- 30 minutes de restitution.

A l'issue de ces trois étapes, deux possibilités :

- Soit l'intégralité des compétences est acquise et le dossier du candidat sera présenté directement devant le jury certificateur,
- Soit l'acquisition est partielle et la personne se verra proposer un possible parcours de formation afin de valider les compétences manquantes. A l'issue du parcours de formation, une évaluation finale sera réalisée avant passage devant le jury certificateur.



Possibilité de validation partielle :

Si l'évaluation du candidat établit qu'il maîtrise les compétences d'un des 7 domaines, ce domaine lui reste acquis pendant 5 ans sur une plateforme interprofessionnelle de suivi de CléA.

Débouchés

La certification CléA Numérique vise la reconnaissance des compétences numériques au sein d'un environnement de travail.

Contenu de la formation

Les 4 domaines du CléA Numérique :

- Identifier son environnement et utiliser les outils associés
 - Identifier son environnement numérique
 - Accéder aux outils de son environnement numérique
- Acquérir et exploiter de l'information dans un environnement professionnel numérisé
 - Utiliser les outils de son environnement numérique pour trouver l'information recherchée
 - Collecter des informations relatives à son activité professionnelle dans un environnement numérique
- Interagir en mode collaboratif
 - Échanger de l'information
 - Réaliser/contribuer à une production commune à partir d'outils de travail collaboratif
 - Partager les bonnes pratiques
- Appliquer les règles et bonnes pratiques de la sécurité numérique
 - Veiller à la protection de ses outils, information/production et de ses données au quotidien
 - Identifier les risques de malveillance et mettre en place les moyens de s'en prémunir
 - Protéger son e-réputation et celle de son entreprise

Petits Déj' CléA

Des Petits Déj' CléA sont organisés une fois par mois par le COS CREPSE. Ces informations collectives sont à destination de tous, sans inscription préalable.

Plus d'informations sur notre site internet, rubrique *Agenda* : www.crepse.fr



Statut

Pas de statut spécifique



Financement

Selon votre statut : CPF, prise en charge OPCO. Coût forfaitaire évaluation préalable : 310 €

Coût horaire formation : 20 €/heure Coût forfaitaire évaluation finale : 150 €



Les équipes

L'équipe est composée d'évaluateurs et de formateurs habilités.



Services

Un self d'une centaine de couverts est à la disposition des stagiaires pour la restauration, ainsi qu'un hébergement individuel d'une cinquantaine de chambres, plusieurs étant équipées pour l'accueil de personnes à mobilité réduite.

Des espaces de détente proposent accès Internet, jeux et télévision.

Le cadre de vie est reposant et arboré, à quelques minutes du centre-ville de Saint-Étienne mais également de la campagne.



Accessibilité aux personnes handicapées

Les locaux sont aménagés pour permettre un accès facilité aux personnes en situation de handicap.

Notre centre est desservi par les transports en commun et un stationnement est réservé sur le site pour les Personnes à Mobilité Réduite.



CLÉA MANAGEMENT



7 heures

Présentation

Le "CléA Management" est une certification qui couvre les compétences essentielles pour les fonctions managériales, adaptée aux besoins actuels des organisations. Elle est conçue pour les travailleurs souhaitant évoluer vers des rôles de management ou améliorer leurs compétences managériales.

Prérequis

- Avoir un projet professionnel lié au management.
- Posséder les compétences de base en communication et utilisation des outils numériques.

CléA Management s'adresse aux salariés et aux demandeurs d'emploi.

Durée

La durée est déterminée en fonction des résultats de l'évaluation préalable.

Modalités et délais d'accès

Entrées et sorties semi-permanentes. Une évaluation préalable est nécessaire avant tout parcours de formation.

Objectifs

- Acquérir les compétences de base nécessaires à la gestion d'équipe et à la communication en milieu professionnel,
- Développer des aptitudes pour organiser et animer un collectif de travail, y compris en contexte de télétravail,
- Favoriser l'amélioration continue au sein de l'équipe et de l'organisation,
- Se préparer à l'évaluation finale,
- Valider la certification CléA Management.



Méthodes et moyens pédagogiques

Le parcours est individualisé en fonction des résultats de l'évaluation préalable.

Des temps de travail en autoformation accompagnée permettent à chacun de se centrer sur des points de vigilance personnels, sur sa progression individuelle, sur ses objectifs à atteindre.

Un formateur habilité assure le suivi personnalisé et la progression individuelle.

Un centre ressources, équipé en matériel informatique.

Modalités d'évaluation

L'évaluation préalable des connaissances et compétences comprend :

- 1h30 d'entretien individuel,
- 4h00 d'évaluation,
- 1h30 de restitution.

A l'issue de ces trois étapes, deux possibilités :

- Soit l'intégralité des compétences est acquise et le dossier du candidat sera présenté directement devant le jury certificateur,
- Soit l'acquisition est partielle et la personne se verra proposer un possible parcours de formation afin de valider les compétences manquantes. A l'issue du parcours de formation, une évaluation finale sera réalisée avant passage devant le jury certificateur.



Possibilité de validation partielle :

Si l'évaluation du candidat établit qu'il maîtrise les compétences d'un des 3 domaines, ce domaine lui reste acquis pendant 5 ans sur une plateforme interprofessionnelle de suivi de CléA.

Débouchés

La certification CléA Management vise la reconnaissance des compétences managériales au sein d'un environnement de travail.

Contenu de la formation

Les 3 domaines du CléA Management sont :

- **Organiser l'activité au regard des attentes et contraintes de l'entreprise et de son environnement**
 - Identifier, comprendre et mettre en œuvre les directives et la politique de l'entreprise
 - Organiser le collectif de travail
 - Suivre les résultats et remonter les informations
 - S'approprier les outils numériques
 - Valoriser son activité par la communication interne/externe
 - Respecter les obligations administratives et financières
- **Animer et encadrer le collectif de travail**
 - Veiller à un cadre de travail avec des règles de fonctionnement du collectif
 - Animer l'équipe en présentiel et/ou distanciel
 - Communiquer et animer des réunions
 - Décider, arbitrer dans des environnements ou situations contraints.
- **Accompagner les collaborateurs et favoriser le développement de leurs compétences.**
 - Veiller/créer les conditions de l'accompagnement du collaborateur
 - Identifier les leviers de motivation, définir les objectifs individuels
 - Considérer les règles d'hygiène, de sécurité et du droit du travail.

Dimension transversale : Contribuer à l'Amélioration Continue.

Petits Déj' CléA

Des Petits Déj' CléA sont organisés une fois par mois par le COS CREPSE. Ces informations collectives sont à destination de tous, sans inscription préalable.

Plus d'informations sur notre site internet, rubrique *Agenda* : www.crepse.fr



Statut

Pas de statut spécifique



Financement

Selon votre statut : CPF, prise en charge OPCO. Coût forfaitaire évaluation préalable : 600 €

Coût horaire formation : 28 €/heure Coût forfaitaire évaluation finale : 300 €



Les équipes

L'équipe est composée d'évaluateurs et de formateurs habilités.



Services

Un self d'une centaine de couverts est à la disposition des stagiaires pour la restauration, ainsi qu'un hébergement individuel d'une cinquantaine de chambres, plusieurs étant équipées pour l'accueil de personnes à mobilité réduite.

Des espaces de détente proposent accès Internet, jeux et télévision.

Le cadre de vie est reposant et arboré, à quelques minutes du centre-ville de Saint-Étienne mais également de la campagne.



Accessibilité aux personnes handicapées

Les locaux sont aménagés pour permettre un accès facilité aux personnes en situation de handicap.

Notre centre est desservi par les transports en commun et un stationnement est réservé sur le site pour les Personnes à Mobilité Réduite.





Présentation

La formation Acti'FLE s'adresse à toute personne dont la langue maternelle n'est pas le français et désirant apprendre le français à l'écrit et à l'oral. Cette action consiste en l'apprentissage des contenus permettant d'accéder au niveau B1 du cadre européen de référence. Ce niveau B1 est nécessaire pour entrer en formation ou pour accéder à l'emploi.

Acti'FLE se concentre autour d'une progression pédagogique à visée d'apprentissage de la langue française et, parallèlement, de développement de compétences dans les domaines suivants : logico-mathématique, bureautique et acquisition des codes nécessaires dans un objectif d'insertion sociale et/ou professionnelle.

Prérequis

- Niveau A1/A2,
- Bénéficier de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé,
- Être orienté sur un parcours de réadaptation professionnelle par la MDPH.

Durée

Parcours individualisé d'une durée maximale de 10 mois.

Un bilan intermédiaire est réalisé pour mesurer la progression et envisager la poursuite du parcours.



Modalités et délais d'accès

Entrées et sorties semi-permanentes.

En réadaptation professionnelle, le stagiaire doit bénéficier d'une orientation prononcée par la MDPH et donc disposer de la notification de la décision de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

Objectifs

- Lire, écrire et communiquer en français
- Dynamiser les capacités intellectuelles
- Actualiser les connaissances générales et professionnelles
- Acquérir les notions nécessaires pour aborder une formation ou un projet d'emploi en fonction de son niveau
- Découvrir le futur métier ou le monde de l'entreprise par la réalisation de stage d'observation

Méthodes et moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques mis à disposition des apprenants sont :

- des outils de suivi pédagogique personnalisés selon les besoins de chaque apprenant,
- une offre d'ateliers pédagogiques animée par l'ensemble des professionnels du COS CREPSE accessible à tous,
- des mises en situation professionnelle permettant d'évaluer les capacités et les progressions de chacun,
- des centres de ressources, espaces d'auto formation, une plateforme numérique d'apprentissage....

Modalités d'évaluation

Le positionnement initial permet au stagiaire de se situer par rapport aux prérequis nécessaires et de définir, avec l'aide d'un référent de parcours, les objectifs à atteindre ainsi que les moyens à mettre en œuvre.



Il s'agit d'effectuer une photographie initiale des connaissances en français et d'évaluer le niveau de maîtrise des 4 compétences langagières :

- compréhension écrite et orale,
- production écrite et orale.

Un bilan intermédiaire permet de mesurer la progression, de cibler les apprentissages restant à effectuer, de mettre en évidence les points de vigilance à retravailler.

En fin de parcours, une évaluation des apprentissages est effectuée avec délivrance d'une attestation des compétences acquises.

Débouchés

Les suites de parcours possibles sont identifiées par la CDAPH en amont de l'entrée en formation Acti'FLE (formation, concours, emploi, etc.).

Contenu de la formation

Les compétences clés travaillées sont :

- Lecture et écriture,
- Communication orale,
- Mathématiques et sciences, technologie et techniques,
- Numérique,
- "Apprendre à apprendre"
- Citoyenneté, entrepreneuriat
- Sensibilité culturelle et capacités d'expression.

S'ajoutent celles du socle de connaissances et de compétences professionnelles (*voir page CléA*)

- Travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe
- Travailler en autonomie et réaliser un objectif individuel
- Apprendre à apprendre tout au long de la vie
- Maîtriser les gestes et postures, et respecter des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires.



Statut

La personne accompagnée dispose du statut de stagiaire de la formation professionnelle, qu'elle soit encore en activité professionnelle, salariée en arrêt maladie ou demandeuse d'emploi.



Financement

Coûts pris en charge par les organismes d'assurance maladie. Rémunération mensuelle du stagiaire prise en charge par la Région. Autres financements possibles, nous consulter.



Les équipes

L'accompagnement du stagiaire est assuré par une équipe pluridisciplinaire. Médecin généraliste, médecin psychiatre, infirmière, psychologue clinicien, psychologue du travail, neuropsychologue, ergothérapeute, assistante sociale, formateurs généralistes, formateurs techniques qualifiés, formateurs en insertion professionnelle travaillent en concertation en faveur de l'individualisation de chaque parcours.



Services

Un self d'une centaine de couverts est à la disposition des stagiaires pour la restauration, ainsi qu'un hébergement individuel d'une cinquantaine de chambres, plusieurs étant équipées pour l'accueil de personnes à mobilité réduite.

Des espaces de détente proposent accès Internet, jeux et télévision. Le cadre de vie est reposant et arboré, à quelques minutes du centre-ville de Saint-Étienne mais également de la campagne.



Accessibilité aux personnes handicapées

Les locaux sont aménagés pour permettre un accès facilité aux personnes en situation de handicap. Notre centre est desservi par les transports en commun et un stationnement est réservé sur le site pour les Personnes à Mobilité Réduite.



PRÉORIENTATION



1 à 3 mois

Présentation

Le dispositif de Préorientation (Préo) vise à aider la personne à construire un projet de reconversion professionnelle et identifier un plan d'action.

Il consiste en un accompagnement au changement et une aide au choix professionnel.

Il est basé sur une démarche de projet permettant de mobiliser les compétences, mais aussi d'identifier l'ensemble des contraintes personnelles et professionnelles de la personne.

Prérequis

- Posséder une bonne compréhension de l'écrit et des capacités d'élaboration d'un projet passant par la réflexion.
- Bénéficier de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH),
- Être orienté sur un parcours de réadaptation professionnelle par la MDPH.

Durée

Parcours et durée individualisés de 12 semaines au maximum.

Le nombre et la durée des stages de mise en situation en entreprise sont adaptables afin de découvrir de nouveaux métiers.



Modalités et délais d'accès

Entrées et sorties semi-permanentes. Une journée d'accueil, organisée en moyenne une fois par mois, est obligatoire pour l'ensemble des stagiaires de Préo afin de valider le projet de formation.

En réadaptation professionnelle, le stagiaire doit bénéficier d'une orientation prononcée par la MDPH et donc disposer de la notification de la décision de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

Objectifs

- Identifier son inventaire de compétences, ses principaux atouts,
- Évaluer ses ressources personnelles et professionnelles,
- Mettre en œuvre un plan de reconversion adapté,
- Construire un projet professionnel à moyen et long terme.

Méthodes et moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques mis à disposition des apprenants sont :

- des outils de suivi pédagogique personnalisés selon les besoins de chaque apprenant,
- une offre d'ateliers pédagogiques animée par l'ensemble des professionnels du COS CREPSE accessible à tous,
- des mises en situation professionnelle permettant d'évaluer les capacités et les progressions de chacun,
- des centres de ressources, espaces d'auto formation, une plateforme numérique d'apprentissage....

L'auto-positionnement initial permet au stagiaire de se situer par rapport aux prérequis nécessaires et de définir, avec l'aide d'un référent de parcours, les objectifs à atteindre ainsi que les moyens à mettre en œuvre.

La Préorientation s'appuie sur une approche personnalisée. Pour ce faire, le stagiaire bénéficie d'un accompagnement sur-mesure, sous la forme d'entretiens individuels, d'ateliers collectifs, de démarches auprès de professionnels, de temps de recherches personnelles encadrés.

Modalités d'évaluation

Une synthèse est rédigée et transmise au stagiaire ainsi qu'à la MDPH, sous la forme d'un compte-rendu pédagogique et d'un compte-rendu médical.

Ces conclusions permettent à la MDPH de se prononcer sur la suite donnée à l'orientation de la personne.

Débouchés

Il s'agit d'élaborer ou de confirmer un projet professionnel personnalisé à partir d'un bilan dynamique incluant l'évaluation d'aptitudes et de capacités et une mise à l'épreuve d'un projet en situation professionnelle.

Contenu de la formation

La formation s'articule autour d'une architecture modulaire. En fonction des premiers éléments identifiés suite à un auto-positionnement, il est proposé au stagiaire un parcours de formation aménagé et individualisé sur les contenus suivants:

- **Se connaître :**
 - Explorer son parcours,
 - Explorer ses intérêts,
 - Recenser ses acquis scolaires, ses aptitudes,
 - Identifier ses principales situations handicapantes.
- **S'organiser :**
 - S'outiller en vue de construire son projet d'orientation,
 - Cibler des domaines professionnels,
 - Découvrir de nouveaux métiers.
- **Se lancer :**
 - Finaliser son choix,
 - Identifier le parcours à suivre après cet accompagnement.

Temps d'informations

En amont, des temps d'information sont organisés tous les mois pour les personnes orientées par la MDPH.

Ces Journées d'Accueil de Préorientation permettant aux personnes positionnées de récolter l'ensemble des informations nécessaires à la prise de connaissance de l'action proposée.

Voir page "Accueil".



Statut

La personne accompagnée dispose du statut de stagiaire de la formation professionnelle, qu'elle soit encore en activité professionnelle, salariée en arrêt maladie ou demandeuse d'emploi.



Financement

Coûts pris en charge par les organismes d'assurance maladie. Rémunération mensuelle du stagiaire prise en charge par la Région. Autres financements possibles, nous consulter.



Les équipes

L'accompagnement du stagiaire est assuré par une équipe pluridisciplinaire. Médecin généraliste, médecin psychiatre, infirmière, psychologue clinicien, psychologue du travail, neuropsychologue, ergothérapeute, assistante sociale, formateurs généralistes, formateurs techniques qualifiés, formateurs en insertion professionnelle travaillent en concertation en faveur de l'individualisation de chaque parcours.



Services

Un self d'une centaine de couverts est à la disposition des stagiaires pour la restauration, ainsi qu'un hébergement individuel d'une cinquantaine de chambres, plusieurs étant équipées pour l'accueil de personnes à mobilité réduite.

Des espaces de détente proposent accès Internet, jeux et télévision.

Le cadre de vie est reposant et arboré, à quelques minutes du centre-ville de Saint-Étienne mais également de la campagne.



Accessibilité aux personnes handicapées

Les locaux sont aménagés pour permettre un accès facilité aux personnes en situation de handicap. Notre centre est desservi par les transports en commun et un stationnement est réservé sur le site pour les Personnes à Mobilité Réduite.



Unité d'Évaluation, de Réentraînement et d'Orientation Sociale et/ou professionnelle - UEROS

pour personnes cérébro-lésées



8 à 22 semaines

Présentation

Accueil et accompagnement des personnes dont le handicap est lié à des troubles cognitifs, comportementaux ou de la relation affective, résultant d'un traumatisme crânien ou de toute autre lésion cérébrale acquise.

L'objectif de cet accompagnement est de construire un nouveau projet de vie personnel, social et/ou d'élaborer et valider une hypothèse professionnelle.

Après avoir quitté une étape de soin, les personnes engagent à l'UEROS un parcours de réhabilitation socioprofessionnelle.

Prérequis

- Bénéficier de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH),
- Être orienté sur l'UEROS par la MDPH.

Cette action concerne les personnes dont le handicap est lié à des troubles cognitifs, comportementaux ou de la relation affective, résultant d'un traumatisme crânien ou de toute autre lésion cérébrale acquise.

Durée

Parcours modulaire individualisé de 8 à 22 semaines.



Modalités et délais d'accès

Entrées et sorties semi-permanentes. Une évaluation courte UEROS est obligatoire en amont pour tous afin d'apporter des conseils sur le parcours le plus adapté et en vérifier la cohérence. Elle permet aussi de récolter l'ensemble des informations nécessaires à la connaissance de l'action proposée.

Le stagiaire doit bénéficier d'une orientation prononcée par la MDPH et donc disposer de la notification de la décision de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

Nous recevons également des personnes en ambulatoire pour préparer leur entrée ou, le cas échéant, organiser un passage de relais vers d'autres structures.

Objectifs

- Évaluer de manière approfondie ses potentialités et ses difficultés en tenant compte de ses attentes,
- Construire et mettre en œuvre un programme de réentraînement individualisé afin de consolider et de développer son autonomie,
- Construire un projet de vie socio-professionnel adapté aux conséquences de la lésion cérébrale.

Méthodes et moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques mis à disposition des apprenants sont :

- des outils de suivi pédagogique personnalisés selon les besoins de chaque apprenant,
- une offre d'ateliers pédagogiques animée par l'ensemble des professionnels du COS CREPSE accessible à tous,
- des mises en situation professionnelle permettant d'évaluer les capacités et les progressions de chacun,
- un centre de ressources intégré à l'espace formation.

L'UEROS dispose d'une salle commune, de bureaux individuels, de postes informatiques et d'ateliers d'évaluation spécifiques dans des espaces spécifiquement aménagés et équipés de matériel professionnel :

- Un appartement d'évaluation,
- Un simulateur de conduite,
- Une cuisine d'évaluation.

Également à disposition des stagiaires : différents plateaux aménagés de l'établissement avec salles équipées selon les besoins des différents ateliers pédagogiques et de développement personnel proposés.



Modalités d'évaluation

Un bilan d'orientation finale est remis à l'intéressé, ainsi qu'à la MDPH.

Un suivi ambulatoire du projet et de la personne peut-être assuré pendant une durée de 2 ans.

Contenu de la formation

Parcours modularisé intégrant 2 phases :

- Une phase d'évaluation contenant le module "Se connaître" :
- Ce programme personnalisé vise à évaluer les capacités cognitives et comportementales de la personne, en vue de favoriser son insertion sociale, familiale, et le cas échéant, scolaire ou professionnelle en milieu ordinaire, protégé ou adapté.
- Une phase de construction et de validation du projet social et/ou professionnel contenant 2 modules :
 - "Développer sa vie sociale"
 - "Construire sa vie professionnelle"

La mise en œuvre du projet de la personne se fait sur le champ social et/ou professionnel, en collaboration avec l'entourage, les partenaires médicosociaux et professionnels.

La validation de la faisabilité est établie via des mises en situation réelles dont stages en entreprise en milieu ordinaire, adapté, protégé ou milieu associatif.



Statut

La personne accompagnée dispose du statut de stagiaire de la formation professionnelle, qu'elle soit encore en activité professionnelle, salariée en arrêt maladie ou demandeuse d'emploi.



Financement

Coûts pris en charge par les organismes d'assurance maladie. Rémunération mensuelle du stagiaire prise en charge par la Région. Autres financements possibles, nous consulter.



Les équipes

L'accompagnement du stagiaire est assuré par une équipe pluridisciplinaire. Médecin généraliste, médecin psychiatre, infirmière, psychologue clinicien, psychologue du travail, neuropsychologue, ergothérapeute, assistante sociale, formateurs généralistes, formateurs techniques qualifiés, formateurs en insertion professionnelle travaillent en concertation en faveur de l'individualisation de chaque parcours.



Services

Un self d'une centaine de couverts est à la disposition des stagiaires pour la restauration, ainsi qu'un hébergement individuel d'une cinquantaine de chambres, plusieurs étant équipées pour l'accueil de personnes à mobilité réduite.

Des espaces de détente proposent accès Internet, jeux et télévision. Le cadre de vie est reposant et arboré, à quelques minutes du centre-ville de Saint-Étienne mais également de la campagne.



Accessibilité aux personnes handicapées

Les locaux sont aménagés pour permettre un accès facilité aux personnes en situation de handicap. Notre centre est desservi par les transports en commun et un stationnement est réservé sur le site pour les Personnes à Mobilité Réduite.



ÉVALUATIONS COURTES



3 à 5 demi-journées

Présentation

Il s'agit d'évaluations médico-psycho-sociales et/ou professionnelles réalisées au titre de l'aide à la décision des MDPH ou à la demande d'un autre prescripteur.

Les évaluations courtes sont réalisées sur demande d'une MDPH ou sur demande de tout acteur de l'accompagnement socio-professionnel afin de déterminer si la personne en situation de handicap peut bénéficier de prestations de réadaptation professionnelle.

Public visé

Personnes reconnues travailleurs handicapées ou en cours de reconnaissance de la qualité de travailleurs handicapés ou exposées à un risque d'incapacité à leur poste de travail.

Prérequis

Bénéficier de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) ou en cours.

Durée

De 3 à 5 demi-journées, en fonction des besoins identifiés. Possibilité d'hébergement selon la situation.



Modalités et délais d'accès

La personne est contactée par le service Admission du COS CREPSE après réception de la notification par la MDPH ou sur demande de tout acteur de l'accompagnement socio-professionnel.

Objectifs

A partir d'une photo de la situation présente de la personne positionnée et de son environnement, il s'agit d'évaluer si la personne peut s'engager dans un parcours de réadaptation professionnelle en mesurant :

- Sa capacité d'implication,
- Son potentiel d'adaptation (autonomie, rythme de travail, vie sociale, situations d'apprentissage, contre-indications ...),
- Son aptitude à évoluer...

Méthodes et moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques mis à disposition des apprenants sont :

- Des outils de suivi pédagogique personnalisé selon les besoins de chaque apprenant
- Une offre d'ateliers pédagogiques animée par l'ensemble des professionnels du COS Crepse accessible à tous
- Des mises en situation professionnelle permettant d'évaluer les capacités et les progressions de chacun
- Des centres de ressources, espaces d'auto formation, une plateforme numérique d'apprentissage...



Modalités d'évaluation

L'évaluation peut comporter jusqu'à 2 phases :

- 1ère phase : Tronc commun

Entretien exploratoire individuel, consultation médicale / paramédicale, bilan social, mises en situation collectives et individuelles de travail.

Au regard des conclusions, des évaluations modulaires peuvent être pratiquées en fonction des besoins identifiés par l'équipe pluridisciplinaire.

- 2ème phase : Modulaire

Bilan neuropsychologique, bilan d'évaluation ergothérapique, mise en situation écologique de travail sur nos dispositifs qualifiants (Conseiller Relation Client à Distance / Ouvrier Polyvalent d'entretien).

A l'issue, un bilan individuel est adressé au prescripteur.



Statut

La personne accompagnée ne dispose pas du statut de stagiaire de la formation professionnelle et n'ouvre pas droit à rémunération.



Financement

Coûts pris en charge par les organismes d'assurance maladie ou tout autre financement.



Les équipes

L'évaluation de la personne est assurée en fonction des besoins identifiés par une équipe pluridisciplinaire. Médecin généraliste, médecin psychiatre, infirmière, psychologue clinicien, psychologue du travail, neuropsychologue, ergothérapeute, assistante sociale, formateurs généralistes, formateurs techniques qualifiés, formateurs en insertion professionnelle travaillent en concertation en faveur de l'individualisation de chaque parcours.



Services

Un self d'une centaine de couverts est à la disposition des stagiaires pour la restauration, ainsi qu'un hébergement individuel d'une cinquantaine de chambres, plusieurs étant équipées pour l'accueil de personnes à mobilité réduite.

Des espaces de détente proposent accès Internet, jeux et télévision. Le cadre de vie est reposant et arboré, à quelques minutes du centre-ville de Saint-Étienne mais également de la campagne.



Accessibilité aux personnes handicapées

Les locaux sont aménagés pour permettre un accès facilité aux personnes en situation de handicap. Notre centre est desservi par les transports en commun et un stationnement est réservé sur le site pour les Personnes à Mobilité Réduite.

Le Dispositif de Formation Accompagnée - DFA

Le Dispositif Formation Accompagnée propose un accompagnement médico-psycho-social individualisé notifié par la MDPH et mis en œuvre par les ESRP, ambitionnant de sécuriser les parcours via une prestation d'accompagnement « hors les murs ». C'est un dispositif de réadaptation professionnelle.

Pour qui ?

Toute personne reconnue en situation de handicap avec RQTH ou en cours, de 16 ans ou plus, avec :

- un projet de formation de droit commun validé,
- un besoin d'adaptation et d'accompagnements médico-psycho-sociaux en amont, pendant et après sa formation.

Les Appuis Spécifiques - TND

Les Appuis Spécifiques - Troubles Neuro Développementaux visent à identifier des solutions de compensation adaptées pour favoriser l'autonomie, accompagner leur mise en œuvre si nécessaire, sensibiliser et outiller employeurs et conseillers à l'emploi sur l'impact du handicap.

Pour qui ?

Les Appuis Spécifiques sont réalisés à la demande d'un employeur ou d'un conseiller à l'emploi qui accompagne une personne en situation de handicap possédant une RQTH ou ayant engagé une démarche en ce sens auprès de la MDPH.

Financeurs :

Agefiph
Fiphfp

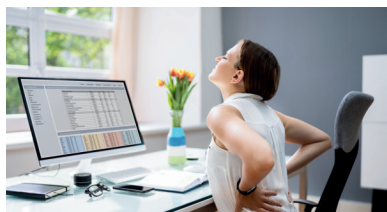


Le dispositif Comète

Les équipes de Comète réalisent un accompagnement précoce socio-professionnel individualisé préparatoire au retour ou maintien à l'emploi des personnes en situation de handicap pour construire, dès l'hospitalisation, un projet professionnel compatible avec l'état de santé.

Pour qui ?

Le dispositif Comète s'adresse aux patients avec problématiques locomotrices en risque de rupture professionnelle ou à la recherche d'un projet adapté.



Financeurs :

ARS
Agefiph
Fiphfp

L'Emploi Accompagné

Le dispositif Emploi Accompagné vise à faciliter l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

Il peut être sollicité auprès de la MDPH ou d'un conseiller CAP Emploi, France Travail ou Mission Locale qui étudieront les besoins de la personne et la nécessité de recourir à l'emploi accompagné ou si d'autres dispositifs doivent être mobilisés.

Pour qui ?

Ce dispositif s'adresse aux personnes en situation de handicap, disposant d'une RQTH (au plus tard, quand l'accompagnement débute).

- Demandeurs d'emploi,
- Salariés du privé et agents publics.

Il s'adresse également aux employeurs désireux de sécuriser un recrutement, d'éviter des incompréhensions avec un collaborateur en poste, de limiter les risques d'arrêts de travail.

Financeurs : ARS - Agefiph - Fiphfp

Les Bilans de Positionnement Professionnel

Les Bilans de Positionnement Professionnel (BPP) sont à destination des agents de la Fonction Publique Hospitalière ne pouvant plus exercer leur métier, en risque de désinsertion professionnelle.

Mobilisé par les employeurs - Éligible financement Fiphfp.

Hébergement

Le COS CREPSE permet aux personnes accompagnées par l'établissement d'être hébergées sur place le temps de leur formation :

- 39 chambres classiques,
- 5 chambres PMR,
- 8 chambres de repos (réservées aux stagiaires, en journée, pour un besoin spécifique).

Vous souhaitez faire votre formation en internat, parlez-en au service admission.

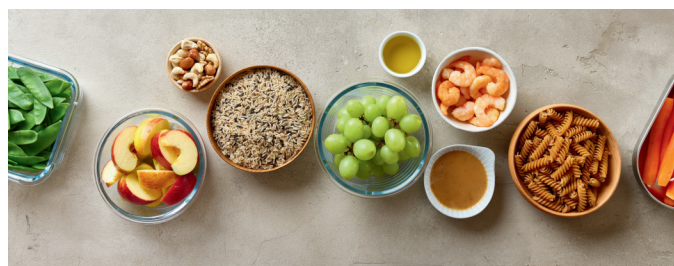


Restauration

Préparés sur place par notre prestataire, les repas sont servis au self 5 jours/7, à 12h00 pour tous les stagiaires inscrits.

Le petit-déjeuner et le dîner sont proposés aux internes du lundi au vendredi et une participation est offerte aux personnes restants le week-end.

Les menus sont pensés chaque semaine afin de garantir des repas variés, équilibrés et de qualité.



Activités

Dans l'enceinte de l'établissement, 2 foyers sont ouverts aux internes. Ils sont équipés de télévision, jeux, espace détente, wifi, Babyfoot, bibliothèque solidaire ...

A l'extérieur, la proximité avec la Ville de St Etienne permet un accès privilégié à une offre sportive et culturelle. Le COS CREPSE propose des accès facilités à certaines infrastructures de la Ville de Saint-Etienne (piscine municipale pour 2024) et avec les restaurateurs alentours (pour les repas week-end).



Recruter en Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation permet aux employeurs de recruter et former un travailleur en situation de handicap à ses métiers, aux techniques et méthodes de sa structure tout en répondant à l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (OETH).

C'est un contrat de travail en alternance, à temps plein ou à temps partiel, CDD ou CDI, de 6 à 24 mois, entre un employeur du secteur privé et un salarié répondant à certains critères :

- jeunes de 16 à 25 ans révolus,
- demandeurs d'emploi de 26 ans au moins.
- bénéficiaires du RSA, de l'ASS ou de l'AAH
- personnes sortant d'un CUI.

Plus d'infos auprès du Responsable de formation.

Former et sensibiliser vos équipes à la thématique du handicap

Le COS CREPSE collabore de manière proactive avec le monde professionnel en apportant des réponses concrètes en matière de formation et de sensibilisation.

Moduler une thématique déjà existante ou créer un parcours de formation afin qu'il soit adapté aux besoins fait partie de nos compétences.

Entreprises et collectivités territoriales sont ainsi nombreuses à faire appel à nos services pour aider leur personnel, et en particulier leurs managers de proximité, à découvrir les multiples réalités du handicap et mieux appréhender un sujet parfois complexe, dans le souci permanent d'améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap, qu'elles soient salariées ou clientes.

Plus d'infos auprès du Responsable de formation.

Taxe d'apprentissage

Vous souhaitez soutenir la réinsertion professionnelle des personnes en situation de handicap ?

Les entreprises peuvent choisir de verser le solde de leur taxe d'apprentissage au COS CREPSE. Cette contribution est essentielle pour soutenir la formation et favoriser l'insertion professionnelle des personnes accompagnées par notre établissement.

En choisissant de verser le solde de votre taxe d'apprentissage au COS CREPSE, vous apportez votre soutien en faveur de l'accompagnement, du suivi et de la formation des personnes en situation de handicap.

Ainsi, vous participez activement aux investissements nécessaires à :

- L'acquisition de matériel innovant : Investir dans des équipements adaptés aux besoins spécifiques de nos apprenants, matériels de formation, ressources pédagogiques, outils de compensation.
- Un environnement d'apprentissage adapté : Embauche d'intervenants, aménagement des espaces, investissements matériels.

Fléchez le COS CREPSE depuis la plateforme SOLTEA !





Nos engagements

Le COS CREPSE s'inscrit en tant qu'établissement médico-social dans la démarche d'évaluation de la qualité définie par la Haute Autorité de Santé dans son référentiel paru en mars 2022.

Le COS CREPSE est également **certifié QUALIOPi au titre des actions de formations** depuis mars 2022.

Enfin le label Atelier de Pédagogie Personnalisée (APP) est toujours un axe fort de la démarche qualité du COS CREPSE.

Un Atelier de Pédagogie Personnalisée met en pratique une approche pédagogique. Cet espace de formation ouvert permet à un large public adulte d'accéder aux connaissances de base et aux compétences clés européennes. L'approche vise à favoriser l'autonomie dans l'apprentissage et s'inscrit dans une perspective citoyenne et d'éducation continue.

L'approche pédagogique repose sur sept principes fondamentaux énoncés dans un cahier des charges national :

1. Personnalisation de la formation,
2. Accompagnement de l'apprenant,
3. Diversité des publics accueillis en flux,
4. Accès de tous aux compétences,
5. Environnement favorable aux apprentissages,
6. Ancrage territorial,
7. Fonctionnement en réseau à dimension nationale et régionale.

Après 2018 et 2021, l'établissement a vu sa **labellisation renouvelée en début d'année 2024 !**



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : Actions de formation



COS CREPSE

5 rue Auguste Colonna
42100 SAINT ETIENNE

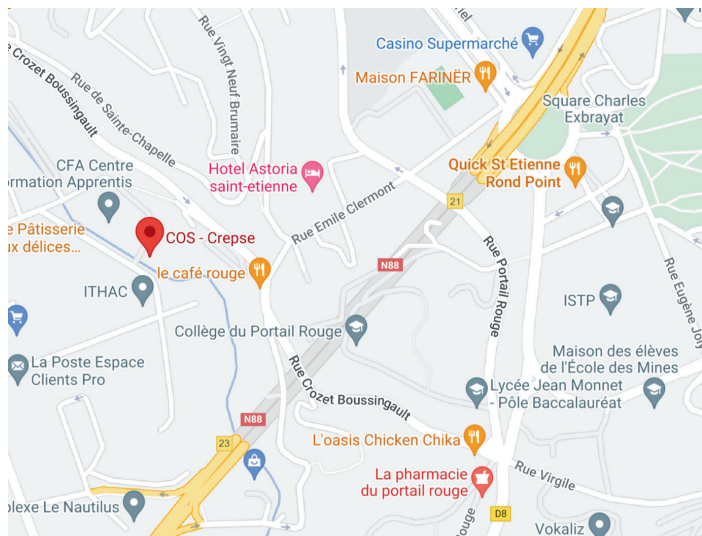
☎ 04.77.57.54.05

@ crepse@fondationcos.org

Horaires d'accueil

L'accueil du public s'effectue du lundi au vendredi :

Lundi	8h00-12h00 et 13h00-17h00
Mardi	8h00-12h00 et 13h00-17h00
Mercredi	8h00-12h00 et 13h00-17h00
Jeudi	8h00-12h00 et 13h00-17h00
Vendredi	8h00-12h00



Transports en commun

Depuis la Gare de St Etienne Châteaueux :

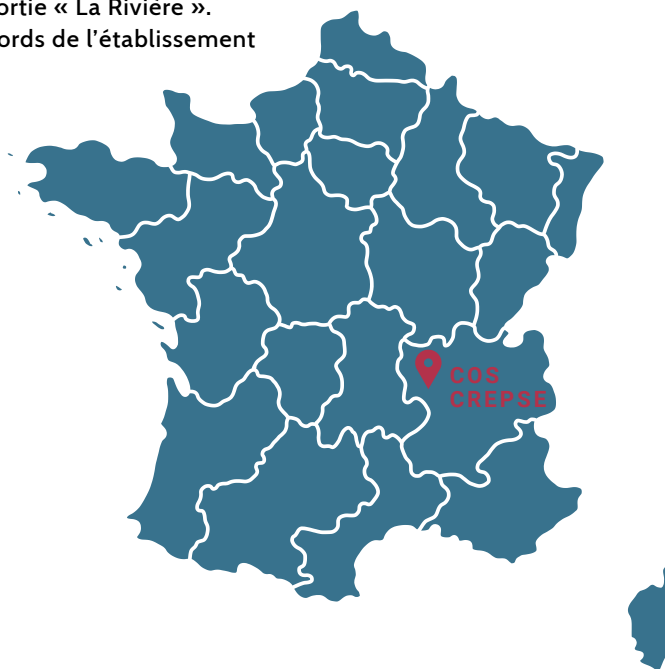
1. Prendre le Tramway, ligne T3 « Hôpital Nord/Terrasse <-> Bellevue » en direction de Bellevue jusqu'à l'arrêt Bicentenaire où il faut descendre (environ 13 minutes).
2. Démarrer sur la rue des Docteurs Charcot sur 150m, tourner à gauche pour continuer sur la rue Nicolas Chaize pendant 360m.
3. Tourner à gauche rue de Champagne pour 55m, puis prendre à droite sur la rue des Mouliniers pendant 300m.
4. Tourner à droite sur la rue Auguste Colonna, le COS CREPSE sera sur la gauche.



Scannez pour un itinéraire STAS

Accès routier

Depuis la RN 88, prendre la sortie « La Rivière ».
Stationnement gratuit aux abords de l'établissement



Scannez pour un itinéraire routier

Notre actualité en ligne



- AGEFIPH : Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées
- APA : Activité Physique Adaptée
- APAPP : Association pour la Promotion du label d'Atelier de Pédagogie Personnalisée
- APP : Atelier de Pédagogie Personnalisée
- ARS : Agence Régionale de Santé
- BOETH : Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés
- CDAPH : Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
- CDD : Contrat à Durée Déterminée
- CDI : Contrat à Durée Indéterminée
- CHU : Centre Hospitalier Universitaire
- CMPR : Centre de Médecine Physique et de Réadaptation
- DEA : Dispositif Emploi Accompagné
- DFA : Dispositif Formation Accompagnée
- ESMS : Établissement ou Service Médico-Social
- ESPO : Établissement et Service de Pré-Orientation
- ESRP : Établissement et Service de Réadaptation Professionnelle
- ESSMS : Établissements et Services Sociaux et Médico-sociaux
- FAGERH : Fédération des Associations Groupements et Établissements de Réadaptation pour les personnes en situation de Handicap
- FIPHFP : Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique
- FLE : Français Langue Étrangère
- HAS : Haute Autorité de Santé
- MDPH : Maison Départementale pour les Personnes Handicapées
- MPR : Médecine Physique et de Réadaptation
- OETH : Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés
- PA : Personne Accompagnée
- PMR : Personne à Mobilité Réduite
- RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
- SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
- SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
- SPE : Service Public de l'Emploi
- TMS : Troubles Musculo-Squelettiques
- TND : Troubles Neuro Développementaux
- UEROS : Unité d'Évaluation, de Réentraînement et d'Orientation Sociale et socioprofessionnelle
- WIFI : (de l'anglais "Wireless Fidelity") technologie sans fil qui permet de se connecter à internet

This image shows a full page of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and extend across the width of the page, providing a template for writing or drawing. There are no margins, text, or other markings on the paper.

[illegible]



COS CREPSE

5 rue Auguste Colonna - 42100 ST ETIENNE
T : 04.77.57.54.05 - Contact : crepse@fondationcos.org
Site internet : www.crepse.fr

Établissement et Service de Réadaptation Professionnelle, de Préorientation et UEROS de St Etienne
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 844 203 724 42 auprès du Préfet de la Région Auvergne-
Rhône-Alpes (cet enregistrement ne vaut pas agrément).
SIRET : 775 657 570 00559 APE : 8810 C

Fondation COS Alexandre Glasberg - Reconnue d'utilité publique
88-90, boulevard de Sébastopol, 75003 PARIS - www.fondationcos.org

Le COS CREPSE est membre de :

